





Lettre de décharge et droit à l'image :

J'ai pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du « LE MANS LEGEND CHAPTER » (Le Mans, France) ainsi que de la charte du Harley Owners Group (HOG). Je consens à adopter sa politique dès l'instant où je serai accepté en tant que membre du « Le Mans Legend Chapter ».

Je reconnais que « Le Mans Legend Chapter » demeure une entité distincte et indépendante entièrement responsable de ses actions même s'il est affilié au Harley Owners Group.

Je me déclare d'accord avec le fait que le Concessionnaire Sponsor, le Harley Owners Group, la Harley-Davidson Inc., la Harley-Davidson Motor Company, la Harley-Davidson Europe Ltd. et leurs sociétés affiliées, les membres du Chapter et leurs Officiers, Directors, Secrétaire, Trésorier, employés et agents respectifs (appelés ci-après les « PARTIES DÉCHARGÉES ») ne peuvent être déclarés responsables au cas où je serais blessé (y compris paralysé ou mort) ou si mes biens sont endommagés durant les activités du HOG ou du Chapter quelles qu'elles soient et résultant d'actes ou d'omissions survenues pendant l'exécution des obligations et devoirs des « PARTIES DÉCHARGÉES », même si le dommage ou blessure est imputable à une négligence (sauf faute grave ou vol).

Je comprends et accepte que tous les membres du HOG et leurs invités participent volontairement et à leurs propres risques à toutes les activités du HOG et je prends à ma charge tous les risques pouvant être générés par le déroulement de telles activités.

Je décharge de toute responsabilité les « PARTIES DÉCHARGÉES » :

- en cas de blessure ou de perte subie par ma personne pouvant résulter de ma participation à des activités organisées par le HOG ;
- en cas de perte subie à mes biens et pouvant résulter de ma participation à des activités organisées par le HOG.

Je comprends que cela signifie que je me déclare d'accord pour ne pas engager des poursuites contre les « PARTIES DÉCHARGÉES » :

- Quelle que soit la blessure ou le dommage subi par ma personne provenant de ou en connexion avec l'exécution des obligations et devoirs de leur Chapter lors du sponsoring, du planning ou du déroulement de la ou des manifestations, sauf en cas de vol ou faute grave ;
- Quel que soit le dommage subi à mes biens et provenant de ou en connexion avec l'exécution des obligations et devoirs de leur Chapter lors du sponsoring, du planning ou du déroulement de la ou des manifestations mentionnées, sauf en cas de vol ou faute grave.

Je comprends que les « PARTIES DÉCHARGÉES » prennent des photos de participants pour publier dans les magazines HOG et les documents Chapter. Sous ces conditions, j'autorise expressément que ma photo soit prise et publiée par les « PARTIES DÉCHARGÉES ».

En signant cette exonération de responsabilité et autorisation de photographe :

- je certifie que j'ai lu cette exonération, que je l'ai intégralement comprise et que je ne me fonde sur aucune obligation ou influence des « PARTIES DÉCHARGÉES » ;
- je certifie que j'ai lu LA CHARTE DU H.O.G ainsi que Le RÉGLEMENT INTÉRIEUR, et que je les ai intégralement compris et acceptés.

Charte Facebook :

je certifie avoir lu LA CHARTE FACEBOOK et l'avoir intégralement comprise et acceptée, à savoir :

Le groupe Le Mans Legend Chapter est réservé exclusivement aux membres à jour de sa cotisation.

Chaque membre qui demande à rejoindre le groupe, accepte de figurer sur les photos, publications, et albums qui seront publiés et uniquement visibles des seuls membres de notre page Facebook Le Mans Legend Chapter.

Aucune information, publication, image concernant les membres, le Chapter ou autre ne peut être partagée sur un autre compte, qu'il soit privé ou public.

Les membres s'engagent à ne pas publier de propos haineux, racistes, politiques, diffamatoires ou d'autres sujets que sur la marque Harley Davidson, le HOG, les Chapters.

Le groupe est un lieu d'échanges, de communication et de partage. Les administrateurs se réservent le droit de supprimer toute publication hors sujet ou les commentaires sans intérêt pour l'ensemble des membres.

Le :

*Signature(s) précédée(s) de la mention "lu et approuvé"*

**Membre actif**

**Membre associé**